



HAL
open science

RECHERCHES EN COURS SUR LES TRANSFORMATIONS CONTEMPORAINES DE L'AGRICULTURE ETHIOPIENNE

Hubert Cochet

► **To cite this version:**

Hubert Cochet. RECHERCHES EN COURS SUR LES TRANSFORMATIONS CONTEMPORAINES DE L'AGRICULTURE ETHIOPIENNE. *Annales d'Éthiopie*, 2007, XXIII. hal-02518878

HAL Id: hal-02518878

<https://hal.science/hal-02518878>

Submitted on 25 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**RECHERCHES EN COURS SUR LES TRANSFORMATIONS CONTEMPORAINES
DE L'AGRICULTURE ETHIOPIENNE**

Hubert COCHET

Résumé

Bien que les graves difficultés de l'agriculture éthiopienne soient souvent évoquées dans la littérature scientifique et régulièrement rappelées par chaque crise alimentaire, les transformations contemporaines de l'agriculture éthiopienne sont encore trop peu étudiées, notamment dans leurs dimensions à la fois diachronique et spatiale. A partir d'un certain nombre de travaux de recherche localisée, réalisés dans différentes régions rurales du pays, cet article propose une méthode d'approche renouvelée de la dynamique des systèmes agraires éthiopiens. En tentant, à titre d'exemple, une première synthèse thématique réalisée sur la base de ces travaux de terrain approfondis, il propose un éclairage repensé sur les transformations et les contradictions de l'usage quasi-généralisé de la traction attelée dans ce pays.

Mots-clés : *Afrique, Ethiopie, systèmes agraires, innovation paysanne, traction animale*

**ONGOING RESEARCH CONCERNING THE CONTEMPORARY TRANSFORMATIONS
OF THE ETHIOPIAN AGRICULTURE**

Abstract

The serious difficulties that the Ethiopian agriculture faces are often evoked in the scientific literature and are regularly brought up front by each food crisis. However, the contemporary transformations of the Ethiopian agriculture are not that much studied, in their diachronic and spatial dimensions. Through a number of localized research works undertaken in the different rural areas of the country, this paper suggests a new methodical approach to the dynamics of the Ethiopian agrarian systems. By attempting a first thematic synthesis made on the basis of these thorough field works, as an example, it provides a thinking clarification concerning the transformations and the contradictions of the almost generalized use of the traction hitched up in this country.

Keywords : *Africa, Ethiopia, Agrarian systems, peasant innovations, animal traction*

Il est une évidence pour tous que la question du développement de l'agriculture éthiopienne et du monde rural en général est absolument centrale pour l'Éthiopie. Le poids démographique considérable des campagnes, les difficultés énormes rencontrées dans ce secteur productif et la menace constante de pénuries alimentaires des plus graves, l'absence ou la faiblesse d'alternative réelle en termes d'emplois non agricole pour ces dizaines de millions de ruraux, l'immensité, enfin, du territoire concerné et les enjeux environnementaux qui lui sont liés, font de la question agricole un sujet plus que brûlant. Paradoxalement, et bien que ces questions aient souvent occupé aujourd'hui comme hier le devant de la scène politique et fait l'objet de débats passionnés, notamment à propos de la question foncière, les recherches menées sur les transformations récentes de l'agriculture éthiopienne sont encore trop peu nombreuses, et rarement basées sur un travail de terrain d'ampleur suffisante pour percevoir et tenter de quantifier les changements en cours. Dessalegn Rahmato lui-même soulignait encore récemment le manque « de travaux sérieux relatifs à l'histoire agricole sur la période moderne du pays » (Dessalegn Rahmato, 2007 : 287).

Il ne saurait être question, bien sûr de prétendre combler ce déficit dans le cadre du présent texte. Mais les travaux que nous avons entrepris depuis une dizaine d'années dans les campagnes éthiopiennes, et dont on évoquera certains aspects plus loin, apportent au moins quelques résultats concrets, localisés, rigoureusement quantifiés, et qui permettent d'amorcer des comparaisons régionales et de mieux formuler les questions essentielles posées par l'évolution récente de l'agriculture éthiopienne. Plus qu'un bilan de ces recherches, et en attendant que ces travaux, encore trop ponctuels et partiels, ne soient approfondis et étendus à d'autres régions du pays, cet article pose davantage de questions qu'il n'apporte de réponses.

Évidences et questions sur l'agriculture éthiopienne

Évoquer l'agriculture éthiopienne revient souvent à souligner sa très grande fragilité, et à émettre des doutes sur sa capacité à nourrir durablement une population nombreuse et en croissance rapide. Cette vulnérabilité extrême ne fait aucun doute, les famines des dernières décennies du XX^e siècle sont là pour nous le rappeler, tandis que la dernière, celle de 1999-2000, apporta la preuve de l'actualité persistante de ce drame, au-delà des aléas climatiques et des changements de régime (Dessalegn Rahmato, 2007). Par ailleurs, disettes et famines ne sont pas, ou plus, l'apanage des régions les plus arides (hauts plateaux du nord et du nord-est, régions chaudes pastorales), comme en témoigne l'émergence de tensions alimentaires très graves dans certaines régions méridionales de l'Éthiopie « verte » (Planel, 2005). Et l'aide alimentaire est devenue à ce point indispensable, indépendamment des épisodes de disette aiguë ou de famine, qu'elle en est désormais pérenne, structurelle.

La paysannerie éthiopienne serait donc dans l'incapacité de nourrir durablement le pays, cette situation étant à la fois portée au crédit de l'immobilisme des techniques agricoles, de la surcharge démographique et de l'amenuisement des tenures paysannes, de la dégradation continue de l'environnement, de l'insécurité foncière héritée de l'histoire et de la réforme agraire promulguée par le Derg, et de l'incapacité des agriculteurs éthiopiens ou de leurs difficultés à s'insérer au marché, etc. Pourtant, le fait que les famines soient récurrentes dans ce pays depuis plusieurs siècles¹ (au moins dans certaines régions) dénote une crise ancienne et profonde du système agraire, crise qui ne peut donc pas avoir pour origine le simple croît démographique résultant de la première transition démographique, pas plus que la dégradation de l'environnement perçue comme un phénomène récent ou directement issu des périodes troublées des trois dernières décennies.

Parmi les problèmes posés par l'évolution récente des campagnes éthiopiennes, deux séries de questions me semblent particulièrement cruciales :

Un problème d'ordre technologique : l'immobilisme supposé des pratiques agricoles ?

Pratiquée depuis au moins 2000 ans sur les hauts plateaux du nord de l'Éthiopie, la céréaliculture à l'araire (notamment à base de blé, orge et teff) domine encore aujourd'hui la plus grande partie des hauts plateaux éthiopiens, et semble avoir gagné sans cesse du terrain vers le sud, le sud-est et le sud-ouest du pays. L'ancienneté de ce développement et le fait que cet outil, ainsi que son usage, aient traversé les siècles sans grandes modifications apparentes, ont occulté d'autres réalités et laissent sans réponses bon nombre de questions. À y regarder de plus près, il apparaît que cet outil emblématique de l'agriculture éthiopienne n'a pas toujours été ce qu'il est aujourd'hui, a peut être vu son maniement et ses fonctions évoluer (Cochet, 2007), notamment au cours de sa progression vers le sud, et par conséquent il est vain de le faire remonter « en droite

¹ R. PANKHURST (1985), J. GALLAIS (1989), B. BARBARY (1990), DESSALEGN RAHMATO (2007).

ligne de la tradition biblique ». La compréhension de la crise actuelle ne peut donc guère se passer d'une étude détaillée des modifications qui furent peut être apportées à l'outil, à son usage et à ses fonctions, aussi minimales soient-elles, et de son éventuelle adaptation à différentes contraintes et/ou écosystèmes particuliers.

Par ailleurs, l'analyse diachronique des pratiques de culture et d'élevage réalisées dans différentes régions du pays (*infra*) révèle que, loin de l'immobilisme supposé des techniques agricoles, de nombreuses innovations ont progressivement transformé les systèmes de production. C'est le cas notamment des successions culturales et de la généralisation, à partir des années quatre-vingt, de la double culture (deux récoltes par an sur la même parcelle) dans de nombreuses régions très densément peuplées de l'Éthiopie du Sud où les conditions climatiques le permettaient, avec abandon des périodes de jachère intercalaires, voire parfois des friches pluriannuelles qui séparaient deux cycles de culture². Cette intensification notoire impliquait des façons culturales plus soignées (arairages plus fréquents, multiplication des désherbages), un choix d'espèces et de variétés cultivées souvent nouvelles, à cycle parfois plus court, et la généralisation de l'usage des engrais de synthèse. Elle a souvent été accompagnée de plantations d'arbres de différentes natures (producteurs de bois de chauffe, de fruits ou de fourrages sur pied) et d'une intensification concomitante des pratiques d'élevage par remplacement progressive du pâturage (les espaces pâturables se réduisant comme peau de chagrin) par des pratiques de collecte et de distribution des fourrages aux animaux³.

S'il est bien sûr exact que, dans de nombreuses situations locales, les rendements agricoles stagnent ou sont orientés à la baisse, que le nombre de familles en très grande difficulté s'accroissent, que l'augmentation des surfaces mises en cultures menace les pâturages et espaces encore boisés, un tel constat risque fort, s'il n'est pas nuancé et revisité à la lumière d'études précises sur l'évolution des pratiques, d'alimenter le procès de la paysannerie éthiopienne, procès en incompétence fait et refait à maintes reprises au cours des dernières décennies. C'est ainsi, rappelons-le, que les seuls efforts en matière d'investissement agricole du régime prérévolutionnaire furent dirigés vers l'établissement de grands domaines capitalistes à salariés, seuls décrétés capables de porter le développement agricole du pays (par exemple dans la vallée de l'Awash). En lançant la « révolution verte » au retour d'un voyage en URSS en 1979, Mengistu fit de même en subventionnant la constitution de grandes fermes d'État à l'efficacité que l'on sait, tandis que les officiels du régime annonçaient « l'extinction du mode de production paysan » (Gallais, 1989 : 165 ; Gascon, 2006 : 178). Quant à la politique de villagisation entreprise à partir de 1985, elle traduisait une réorganisation territoriale aux antipodes des pratiques paysannes d'aménagement de l'espace. Aujourd'hui encore, n'en est-il pas de même lorsque, au-delà de discours mettant la paysannerie en avant, on privilégie la pénétration du secteur agricole par des « entrepreneurs » tout en vulgarisant, parfois de manière tout autant autoritaire que dans les périodes précédentes, un ou deux « paquets techniques » standards et mis au point en haut lieu (voir par exemple, le cas du projet « Global 2000 » de vulgarisation du paquet « maïs amélioré + engrais de synthèse »)?

Les techniques agricoles sont invariablement qualifiées de traditionnelles et archaïques. Fort de ce postulat disqualifiant les pratiques paysannes, non seulement on justifie l'encadrement souvent autoritaire des producteurs, particulièrement vif à partir de 1979, mais ne devient-il pas inutile, ou sans objet, d'étudier ces pratiques et ces savoir-faire ? Dès lors, la recherche

² Il est particulièrement important, dans le contexte éthiopien, de bien différencier ce qui relève du vocable « jachère », pris dans son sens originel (période de préparation du sol précédent l'implantation des céréales) de ce qui se réfère à une « friche » (période sans culture, séparant deux cycles de culture, et pendant laquelle la végétation spontanée, herbeuse ou parfois buissonnante, se reconstitue).

³ Ces processus d'intensification sont développés notamment par V. BARTHES et N. BOQUIEN (2005) pour le Kambatta, par J.M. BYAKWELI (2000), M LE POMMELLEC (2000) et E. LE GAL et N. MOLINIER (2006) dans le cas du Wolayta (**Annexe 1**).

scientifique n'est-elle pas tentée de se cantonner dans l'élaboration de paquets techniques « modernes », à confier ultérieurement aux services de vulgarisation pour en assurer la diffusion ?

Micro-exploitations et insécurité foncière : de la réforme agraire à la réforme foncière

La question de savoir si la propriété éminente de la terre doit rester aux mains de l'État, les agriculteurs ne bénéficiant alors que d'un usufruit inaliénable (situation actuelle), ou si elle doit être entièrement privatisée, n'est pas tranchée, et la politisation du débat sur cette question (une partie de l'opposition prônant la privatisation, appuyée en cela par la coopération internationale), risque de cristalliser les points de vue en favorisant les approches globalisantes et sans nuances.

Que le problème posé soit celui du morcellement des exploitations agricoles (la diminution continue de leur surface au rythme de la croissance démographique et des partages successoraux) aboutissant souvent à la micro-exploitation (moins de 0,5 ha), ou celui de l'incertitude dans laquelle les agriculteurs seraient placés compte tenu du statut foncier des terres, c'est souvent la réforme agraire promulguée en 1975 par le Derg qui est montrée du doigt et jugée responsable de l'impasse actuelle. Qu'en est-il réellement ? Les deux phénomènes sont-ils liés ? Le « nivellement par le bas » opéré par le Derg est-il responsable de la situation actuelle ? En l'absence presque totale de sources d'emplois non agricole, qu'auraient pu faire les ruraux si ce n'est cultiver, de plus en plus soigneusement du reste, le lopin auquel ils pouvaient avoir accès ? Et de quelle insécurité s'agit-il vraiment ? En quoi un changement de statut des terres agricoles modifierait concrètement la vie et le travail des ruraux ?

Tout le monde s'accorde sur le fait que l'insécurité n'encourage ni l'investissement ni la gestion durable des ressources. Pour autant, la question n'est pas tant de déterminer lequel de ces deux systèmes – le statu quo basé sur un simple usufruit garanti par l'État (sauf utilité publique) et transmissible ou une privatisation complète de la terre – serait le plus à même de « sécuriser » l'accès à la terre et de créer les conditions de la croissance agricole. Car l'énoncé de cette question repose sur une hypothèse quelque peu simpliste basée sur une vision dichotomique de l'accès aux ressources posée en terme de collectif/individuel (allusion à la thèse de Hardin, 1968) ou public/privé, alors même que d'autres formes d'accès aux ressources peuvent coexister. Rien ne permet d'affirmer, par ailleurs, qu'un marché foncier actif serait le signe positif d'un dynamisme des campagnes porteur de progrès⁴.

Il s'agit donc, tout d'abord, de mieux cerner les véritables causes, historiques, socio-économiques et politiques, de l'insécurité relative à l'accès aux moyens de production, la pauvreté n'étant pas l'une des moindres, et d'en mesurer le caractère réel ou seulement supposé. Dès lors, les améliorations à apporter aux modalités d'accès au foncier et les modalités à mettre en œuvre pour « sécuriser » le foncier peuvent être de diverses natures. On devinera, par ailleurs, que les réponses à toutes ces questions ne peuvent être identiques dans toutes les régions rurales tant l'Éthiopie apparaît comme le pays de la méga-diversité. Ce pays est en effet caractérisé par une véritable mosaïque de systèmes agraires fortement différenciés tant par l'extraordinaire diversité des conditions du milieu que par des facteurs historiques et culturels. Ce pays constitue donc un véritable laboratoire dans lequel les sociétés paysannes ont expérimenté et mis au point, avec les moyens dont elles disposaient et compte tenu des rapports sociaux auxquels elles étaient soumises, un grand nombre de modes d'exploitation du milieu très différents les uns des autres. En outre, la paysannerie éthiopienne est elle-même différenciée, contrairement à l'image qui en

⁴ Au Burundi par exemple, l'activation du marché foncier est plutôt un symptôme de l'insécurité, dans la mesure où il reflète la crise des unités de productions les plus vulnérables et l'agrandissement des mieux dotées, alors même que la richesse créée par unité de surface (la valeur ajoutée par hectare) est plus élevée dans les micro-exploitations que dans les plus grandes (COCHET, 2001). Les ventes de terres, déguisées en contrats de location mais correspondant dans les faits à une véritable mise en gage, procèdent de cette même insécurité.

est parfois donnée et malgré le « nivellement par le bas » opéré par le Derg⁵, notamment par un accès extrêmement inégal aux moyens de production au premier gang desquels l'attelage ; de sorte que les écarts de revenus qui en résultent sont bien plus importants entre familles de la même région et engagées dans des relations de voisinage, qu'entre agriculteurs situés dans différentes régions du pays, pourtant si inégalement dotées en ressources (*infra*).

Devant l'ampleur des questions posées par les transformations contemporaines de l'agriculture éthiopienne, les quelques points soulevés ci-dessus n'en constituant qu'un échantillon réduit, et compte tenu du danger toujours présent des interprétations hâtives et des généralisations abusives, il apparaît crucial de revenir à des investigations à la fois localisées et systémiques et de développer une approche compréhensive – holistique – des situations agraires. C'est à un renouvellement à la fois méthodologique et conceptuel du regard porté sur l'agriculture éthiopienne qu'invitent ces quelques pages.

Concepts et méthode pour une approche renouvelée de l'agriculture éthiopienne

Systemes et emboîtement d'échelles

Les pratiques agricoles et leurs transformations sont ici considérées comme un ensemble d'éléments partie prenante d'un *système agraire*⁶, concept central de notre démarche d'Agriculture comparée⁷ et que nous définirons ainsi :

« permettant de comprendre l'état, à un moment donné de son histoire, le fonctionnement et les conditions de reproduction du secteur agricole d'une société, le concept de système agraire, englobe à la fois le mode d'exploitation et de reproduction d'un ou plusieurs écosystèmes et donc le bagage technique correspondant (outillage, connaissances, savoir-faire), les rapports sociaux de production et d'échange qui ont contribué à sa mise en place et à son développement, les modalités de la division sociale du travail et de répartition de la valeur ajoutée, les mécanismes de différenciation entre les unités de production élémentaires, ainsi que les conditions économiques et sociales d'ensemble, en particulier le système de prix relatifs, qui fixent les modalités de son intégration plus ou moins poussée au marché mondial » (Cochet, 2005).

Du concept même de système, découle la notion d'équilibre et de reproductibilité, c'est-à-dire le caractère plus ou moins durable. C'est pourquoi les mécanismes de maintien et de reproduction des conditions d'exploitation de ces écosystèmes, à savoir les modalités de reproduction de la fertilité du milieu et des moyens matériels et humains de son exploitation, ainsi que la stabilité des rapports sociaux dominants, font partie intégrante du système agraire et participent de sa définition.

⁵ L'absence de différenciation est même parfois présentée comme un important facteur de régression (par exemple Dessalegn Rahmato, 2007 : 298), comme si la différenciation, et donc les inégalités de développement, *a contrario*, étaient signes de progrès...

⁶ D'abord défini par les géographes, notamment français, dans un sens plus restreint et davantage centré sur les « structures agraires » et leur expression spatiale au niveau du paysage agraire, ce concept a ensuite été utilisé et renouvelé par les agronomes, notamment Marcel MAZOYER (1987).

⁷ L'étude des transformations de l'agriculture, de ses conditions, modalités et conséquences, est l'objet de la discipline d'Agriculture comparée. Marquée par les travaux de R. Dumont, cette discipline a connu depuis les années 70 un développement important, avec la construction de ses propres concepts (système agraire), méthode (analyse-diagnostic) et développements théoriques, notamment à l'Institut National Agronomique de Paris-Grignon, aujourd'hui AgroParisTech (COCHET, 2005), principal établissement français de formation supérieure dans le domaine de l'agronomie et de l'environnement.

Mais l'étude, en termes de système agraire, d'une réalité aussi complexe que le secteur agricole d'une société, nécessite aussi de recourir à des concepts dont l'efficacité et la pertinence se mesurent à d'autres échelles d'analyse. Il en va ainsi du concept de *système de culture*. Ce concept s'applique non pas à une culture mais à une parcelle (ou un ensemble de parcelles) cultivée d'une certaine façon par l'agriculteur. Il comprend ainsi la ou les cultures qui y sont pratiquées (en association éventuelle), les successions culturales, et l'ensemble des techniques qui leurs sont appliquées suivant un ordonnancement précis et dans des conditions de sol et de climat données. On considérera par exemple que la séquence culturelle qui voit succéder au blé ou à l'orge (de première année) une culture de teff (en deuxième année), elle-même suivie d'un cycle de pois chiche ou de lentilles (en troisième année), constitue, si la même succession est répétée au même endroit, un *système de culture* à part entière⁸. De la même façon, une plantation d'enset, avec ses différents stades de transplantations et les éventuelles cultures associées présentes, peut être étudiée en termes de système et constituer ainsi un « système de culture », etc.

À un niveau d'analyse comparable, le *système d'élevage* est un outil d'aide à la compréhension d'un troupeau d'animaux domestiques, et intègre à la fois les aspects relatifs à la composition de ce troupeau, à son alimentation et au calendrier fourrager correspondant, à la conduite du troupeaux (déplacements, reproduction, soins, ...).

À l'échelle d'analyse intermédiaire de l'unité de production et de la famille, c'est le concept de *système de production* qui devient pertinent. Il permet d'analyser la combinaison spécifique de différents systèmes de culture et d'élevage, combinaison mise en place par l'agriculteur grâce aux moyens de production et à la force de travail qu'il peut mobiliser. C'est à cette échelle d'analyse que la mesure de l'efficacité économique des processus de production est la plus intéressante, qu'elle soit mesurée par rapport à la force de travail utilisée (on abordera alors le problème essentiel de la productivité du travail) ou par rapport à la surface de terre occupée. Systèmes de culture et systèmes d'élevage sont ainsi autant de sous-systèmes du système de production et doivent être analysés en tant que tel. L'utilisation de ce concept de système de production pour l'étude des agricultures africaines a donné lieu à de longs débats, de multiples publications et développements, tant apparaissent diversifiées et complexes les multiples facettes de l'unité domestique africaine⁹. Malgré tout, les unités de production agricoles éthiopiennes se laissent finalement assez bien appréhendées par ce concept, du moins dans la plupart des régions des hautes terres, famille élargie, polygamie et redistribution lignagère n'étant pas de nature à vider de son contenu l'unité de production centrée sur la famille nucléaire.

Dans un grand nombre de situations, les stratégies familiales dépassent bien sûr la simple activité agricole et ne s'entendent qu'à la lumière de stratégies plus vastes : chasse et cueillette complémentaires, notamment dans les systèmes agraires forestiers du sud-ouest éthiopien, activités artisanales de complément, migrations saisonnière, notamment urbaines... Bref, les logiques qui animent les systèmes de production agricoles ne peuvent s'appréhender sans référence à « un métasystème, appelé système d'activité, qui constitue le véritable domaine de cohérence des pratiques et des choix des agriculteurs » (Paul *et al*, 1994). L'affectation de la force de travail familiale à ces différentes activités (durée, saison) dépend du calendrier de travail agricole et du coût d'opportunité attribué à telle ou telle journée de travail à la ferme, tout autant que les opportunités externes de revenus peuvent conduire l'agriculteur à modifier son emploi du temps en conséquence. C'est pourquoi il convient d'apporter autant de soins à l'étude *systémique* des autres activités développées au sein de la famille, activités pas forcément productives, au sens

⁸ Exemple pris dans le Tigré C. MARQUE et V. ROSENWALD (1997).

⁹ Unité de résidence, unité de consommation, unité de production et unité de capitalisation sont si souvent distinctes, quoique rarement indépendantes l'une de l'autre, que la recherche de l'objet auquel pourrait bien s'appliquer le concept de système de production s'est bien souvent révélée infructueuse ou insatisfaisante ; voir par exemple J. M. GASTELLU (1979).

que l'on peut donner aux *productions* du système de production, mais pourvoyeuses de revenu, créatrices de lien social, partie prenante de mécanismes de protection sociale, etc.. Le système de production peut alors être perçu comme un sous-système du système d'activité.

Par ailleurs, c'est à une sorte d'utilisation télescopique du changement d'échelle qu'invite notre démarche, et tout particulièrement entre les trois niveaux d'analyse que nous privilégions, celui de la parcelle ou du troupeau, niveau d'observation des pratiques, celui de l'unité de production ou exploitation agricole, niveau d'intégration des différents systèmes de culture, systèmes d'élevage et autres activités, et celui de la région ou de la micro-région, niveau pertinent d'application du concept de système agraire. Il ne s'agit pas seulement de trois échelles spatiales différentes et emboîtées, mais aussi et surtout de trois niveaux d'organisation fonctionnelle interdépendants.

Approche diachronique et périodisation repensée

Une approche diachronique de l'agriculture éthiopienne ne doit pas se limiter à reconstruire, pour différentes époques, une série d'événements ou de changements, aussi déterminants soient-ils. Cette démarche doit permettre de comprendre comment les gens les ont vécus, c'est-à-dire comment leurs pratiques en ont été modifiées, ou non. Elle doit permettre de retracer les différentes périodes qui ont marqué l'évolution des activités agro-pastorales, de les caractériser et d'en expliquer les causes profondes. Par ailleurs, les systèmes de production actuels, leur différenciation autant que leur diversité sont le produit d'une dynamique historique qu'il est indispensable de reconstituer avec soin¹⁰.

S'il est donc fait largement appel à la compréhension du passé dans cette démarche compréhensive, il ne s'agit pas pour autant, on l'aura compris, de considérer le temps long de l'histoire agraire éthiopienne pour insister sur « l'immobilisme des pratiques » (*supra*), mais au contraire pour faire le tri entre ce qui relève de dynamiques anciennes et ce qui a trait à des changements récents. L'exemple technologique de l'araire a été évoqué plus haut ; celui des changements environnementaux pourrait également illustrer ce propos. C'est ainsi, par exemple que le thème de la déforestation doit être manié avec doigté, tant il est vrai que l'on a trop souvent tendance à l'attribuer à la surcharge démographique des campagnes et aux pratiques « dégradantes » des agriculteurs alors que les travaux d'histoire environnementale démontrent que la déforestation presque totale des hauts plateaux du nord est déjà très ancienne, beaucoup plus ancienne en tout cas que le XX^e siècle¹¹.

Par ailleurs, s'il est vrai que le gouvernement du Derg a laissé de forts mauvais souvenirs dans la mémoire de beaucoup, il paraît essentiel de parvenir à une périodisation plus fine de « l'époque du Derg », plutôt que de s'en tenir uniquement, au cours des entretiens historiques menés avec des personnes ayant vécu cette période, à une périodisation du genre avant/pendant/après, beaucoup trop grossière et propre à servir les simplifications. Il semble en effet nécessaire de tenter d'évaluer *séparément*, d'une part les modalités d'application sur le terrain des premières mesures de réforme agraires prises en 1975 et leurs conséquences jusqu'en 1979 (abolition des rapports sociaux d'ancien régime, réforme agraire paysanne) et, d'autre part, les politiques de collectivisation (à partir de 1979) et de villagisation (à partir de 1985) et leurs effets

¹⁰Forgée sur la pratique et un savoir-faire développés dans des contextes historique et géographique extrêmement contrastés, cette méthode d'approche historique en Agriculture comparée s'appuie notamment sur l'analyse fonctionnelle du paysage et les enquêtes orales auprès des personnes âgées. Son explicitation détaillée dépasse bien sûr le cadre de cet article.

¹¹ Elle daterait pour le moins du XVI^e siècle (J.C. MCCANN, 1995) pour une grande partie des plateaux du Nord et serait même beaucoup plus ancienne dans le Tigrée (K.W. BUTZER, 1981). Voir aussi J.C. MCCANN (1997) et Gascon (1998). Elle était sûrement déjà bien amorcée sur l'ensemble des plateaux du nord à l'époque, fort ancienne, de la généralisation de la céréaliculture à l'araire dans des milieux ouverts (H. COCHET, 2007a).

différenciés sur l'agriculture paysanne. Dans de nombreuses régions de l'Éthiopie du Sud, c'est surtout les deuxième et troisième périodes (collectivisation, villagisation) qui ont marqué (négativement) la mémoire des gens qui les ont vécues et parfois laissé une empreinte durable dans le paysage (habitats anciens abandonnés, espaces en friche, village sans âme aux maisons cadencés, etc.). Mais c'est la première partie de cette période révolutionnaire, 1975-1979, qui, en abolissant les rapports sociaux d'ancien régime, a en fait jeté les bases de la structure foncière actuelle en consacrant, malgré la tentative de collectivisation qui lui a succédé, le triomphe de la petite tenure paysanne individuelle. Rappelons que la « libéralisation » de l'« après Derg » n'a fait que conforter les acquis de cette première réforme agraire « paysanne » de 1975, sans en modifier les principes de base (propriété éminente de l'État et tenure paysanne inaliénable).

La situation actuelle en matière de modalité d'accès aux ressources et de partage de la valeur ajoutée ne peut donc être comprise que sur la base d'une compréhension claire de ce qui s'est passé pendant ces 5 années-clé de l'histoire agraire éthiopienne, et donc aussi sur la situation qui prévalait *avant* l'application de ces mesures de réforme agraire.

Approche micro-régionale et travail de terrain approfondi

Une douzaine de travaux de recherche ont déjà été réalisés, de 1996 à 2007, dans autant de petites régions rurales d'Éthiopie, par des étudiants de niveau master de AgroParisTech, sous la direction de l'auteur de ces lignes. Ont été ainsi explorés en détail : les bas-versants du volcan Wenchi (Ambo), deux petites régions agricoles du Tigré (le barrage Mai Negus aux environs d'Axoum et la région de May-Keyah au sud de Mekelle), celle de Welkité- Indibir (pays Guraghé), la *woreda* de Manaa (environs de Jimma), quelques *kebéle* des *woreda* de Soddo, Ofa et Damot Gale (Wollaïta), le *woreda* de Boji (Western Wellega) les petites régions de Sheeka et de Wuch Wuch de part et d'autre de la ville de Bonga (Kaffa), le *kebéle* de Homa (dans le Kambatta) ainsi que la zone Korahä (région Somali). Voir **Annexes 1 & 2**.

Accueillis à Addis Abeba par le Centre Français des Études Éthiopiennes (CFEE), les étudiants ont collaboré dans les régions qu'ils étudiaient avec des institutions locales : Collège d'Agriculture de Ambo, Mekelle University College, Relief Society of Tigray (REST), ONG InterAid, etc. Chaque étude a donné lieu à un travail de terrain approfondi de 5 mois minimum avec analyse paysagère, entretiens historiques, enquêtes technico-économiques sur la base d'un échantillon raisonné, quantification des résultats techniques et économiques, analyse des rapports fonciers, circuits de commercialisation et évolution des prix relatifs, etc.

L'objectif de ces travaux de recherche était d'apporter une contribution renouvelée à la connaissance quantitative et qualitative de l'économie agricole, pastorale et artisanale de quelques régions éthiopiennes, de saisir et d'expliquer les évolutions en cours, tant progressives que régressives, de manière à formuler un diagnostic global et régionalisé et (le cas échéant) d'aboutir à des propositions ou identifications d'action pouvant servir de base à la formulation de politiques, programmes et projets de développement agricole et rural pertinents et cohérents.

Ces premiers travaux de terrain, pour partiels et incomplets qu'ils soient encore, sont riches d'enseignement. Confrontés aux sources bibliographiques existantes, ils permettent d'ores et déjà d'approfondir de nombreuses questions. À titre d'exemple, on développera dans les paragraphes qui suivent quelques réflexions articulées autour de la question de la traction animale, thème transversal des campagnes éthiopiennes au nord comme au sud.

Enjeux et paradoxes de la traction animale

Une crise de fertilité aigüe sur les hauts plateaux du nord

TRANSFORMATIONS CONTEMPORAINES
DE L'AGRICULTURE ETHIOPIENNE

Les systèmes agraires éthiopiens de la moitié nord du pays, aujourd'hui basés sur la céréaliculture à l'araire, connaissent une crise profonde et apparaissent largement dégradés : diminution considérable des espaces anciennement parcourus par le bétail (le *saltus*), diminution des périodes (et donc des espaces) de friche et jachère intercalaires, disparition presque totale du couvert arboré (la *silva*) et même, sur de vastes étendues des plateaux du nord, de toute trace arborée à l'exception des quelques eucalyptus entourant souvent les maisons, d'implantation récente. En faisant de la bouse de vache séchée le seul combustible disponible pour la plupart des ménages ruraux, cette pénurie a sonné le glas des anciens transferts de fertilité qui pouvaient bénéficier aux cultures. Par ailleurs, le déclin des espaces herbagers et des parcours a rendu très difficile l'entretien d'un troupeau bovin en bonne santé et à effectifs suffisants pour assurer le simple renouvellement des bœufs de traction.

Dès lors que les transferts de fertilité opérés du *saltus* vers l'*ager* sont taris, dès lors que la disparition de tout espace porteur de ligneux est consommée et que la totalité des déjections animales est utilisée comme combustible au lieu d'être transférée sur l'*ager* ou simplement laissée sur le lieu de leur dépôt, la crise est inéluctable, à moins que les agriculteurs n'aient accès à des engrais de synthèse, dans des conditions de marché (accessibilité en temps voulu, prix subventionnés) rendant cet accès effectif.

Dans ce dernier cas, pourtant moins défavorable, la céréaliculture devient entièrement tributaire des engrais chimiques et reste par là toujours vulnérable, notamment au regard du renchérissement relatif de leur prix (particulièrement net à partir des années 90 et plus encore aujourd'hui). Par contre, sur les rebords orientaux des hauts plateaux, comme dans la région d'Ankober par exemple, on assiste à des combinaisons culturelles complexes, intensives (deux récoltes par an, pas ou peu de périodes de jachère) et fortement associées aux activités d'élevage, non seulement de part l'utilisation de la traction attelée bien sûr, mais surtout de part l'importance accordée au fumier et à son utilisation systématique en céréaliculture. L'accès encore possible à des espaces pâturables sur le rebord de l'escarpement, la disponibilité préservée de bois de feu et l'utilisation minutieuse des résidus de culture, ont permis pour l'instant d'éviter, ou du moins de différer, une crise de fertilité aigüe ; les rendements céréaliers y sont meilleurs que dans bien des régions d'Éthiopie, atteignant peut-être 8 à 12 quintaux de grain par hectare, contre 4 à 6 dans bien des régions des hauts plateaux du nord.

Reste que quelque soit l'état de dégradation de cette céréaliculture à l'araire (état qui dépend strictement des modalités encore possibles de reproduction de la fertilité), elle reste omniprésente dans les campagnes éthiopiennes. Dans les régions où la traction attelée est établie depuis des siècles, plus personne, ou presque, ne travaille la terre avec des outils manuels, du moins pour le labour, de sorte que cette extrême dépendance vis-à-vis de l'attelage a obligé un grand nombre de personnes à nouer des contrats donnant lieu à de nouveaux prélèvements pour se procurer le boeuf manquant ou même l'attelage complet (*infra*). Il en va de même dans bon nombre de régions du sud où la culture attelée côtoie d'autres systèmes de culture (jardin en culture manuelle notamment, plantations de café, etc.) et bien que ces derniers atténuent quelque peu cette dépendance.

Le paradoxe de la traction animale

L'omniprésence de la culture attelée dans l'Éthiopie d'aujourd'hui conduit à un étonnant paradoxe. Alors que la surface moyenne des unités de production reste souvent bien en-deçà des capacités de travail d'un attelage et ne justifierait donc pas, du moins en théorie, l'acquisition et l'entretien d'un tel capital, l'accès à ce moyen de production reste essentiel pour les agriculteurs et nombreux sont ceux qui consentent d'énormes sacrifices pour se le procurer. Comment expliquer cette situation ?

Alors qu'en agriculture manuelle, la surface maximale cultivée par actif n'excède guère, dans la plupart des pays du monde placés dans cette situation, le demi-hectare ou l'hectare, l'accès à un équipement complet de traction animale (animaux de traction et outillage) permet souvent de travailler trois ou quatre hectares par actif agricole, parfois même davantage. Aussi l'accès à ce nouvel équipement fut de part le monde une étape remarquable dans l'accroissement de la productivité du travail en agriculture, qu'il s'agisse de l'histoire de l'Ancien Monde, Éthiopie comprise, ou du Nouveau Monde.

Tel n'est plus le cas dans les campagnes éthiopiennes d'aujourd'hui, car la surface cultivée en traction attelée par actif excède rarement l'hectare, une fraction croissante de la paysannerie n'ayant même pas accès à cette surface. Aussi la productivité globale du travail reste-t-elle très faible, même si la productivité journalière ou horaire¹² du labour reste nettement plus élevée en traction attelée qu'en culture manuelle. Certes, du point de vue technique, la rapidité avec laquelle on peut préparer le sol pour implanter une culture, et donc la possibilité de semer en temps opportun, est d'une importance cruciale pour le bon déroulement du cycle de culture – c'est de ce point de vue que la disposition d'un attelage est si importante à ce moment-là – mais on pourrait objecter que la multiplication des passages croisés d'araire (jusqu'à 8 pour le teff), rendue nécessaire par les difficultés rencontrées dans la maîtrise des mauvaises herbes, limite fortement le gain de productivité par rapport à un labour manuel.

La dynamique d'amenuisement des exploitations agricoles conduit donc de plus en plus d'exploitations à passer en dessous de ce qui pourrait être défini comme un « seuil de rentabilité » de l'équipement de traction attelé dans la mesure où les surfaces travaillées sont bien en dessous des capacités de travail d'un attelage. Du reste, il est frappant de constater que bien des systèmes agraires des hautes terres de l'Afrique des Grands Lacs, entièrement manuels, et portant une densité démographique toute aussi considérable que sur les hautes terres éthiopiennes, sont caractérisés par des niveaux de productivité du travail comparables sinon supérieurs à ce qu'ils sont en Éthiopie (Cochet, 2001). L'outillage manuel est par ailleurs mieux adapté à certaines formes d'intensification qui passent par la constitution de jardins-vergers à étages (*infra*) minutieusement jardinés, systèmes intensifs en travail et dégageant une forte valeur ajoutée/ha. Dans certaines régions du sud de l'Éthiopie, la traction attelée est même en perte de vitesse, soit qu'elle représente encore un symbole de l'oppression abyssinienne¹³, soit plus simplement parce qu'elle n'est plus adaptée au processus d'intensification en cours (polyculture jardinée, cultures associées, plantation d'arbres, etc.). Il n'en reste pas moins que, malgré un écart de productivité du travail très limité – et c'est là que réside cet apparent paradoxe – les agriculteurs éthiopiens sont, dans leur grande majorité, au sud comme au nord, prêts à consentir de grands sacrifices pour se procurer le précieux attelage. Car aujourd'hui, seuls 25% des ménages ruraux auraient la possibilité de constituer, seuls, un attelage, tous les autres devant passer par des arrangements à part de fruits.

Pénurie d'attelage et petits arrangements entre voisins...

¹² La productivité globale du travail mesure l'efficacité globale du travail, c'est à dire la création de « richesse » par actif et par an, mesurée par la valeur ajoutée annuelle rapportée aux nombres de travailleurs ayant contribué au processus de production (VA/actif). La productivité journalière (ou horaire) du travail mesure la création de richesse par jour (ou heure) consacré au travail agricole (H. COCHET, 2005). Cette distinction est particulièrement importante en agriculture dans la mesure où le calendrier agricole impose de multiples contraintes aux agriculteurs (choix des périodes favorables, fenêtres calendaires étroites, etc.)

¹³ Par exemple en pays Guraghé où la traction attelée, imposée par les *naftanas* après la conquête, fut rapidement abandonnée après la réforme agraire. (O. DEHEUVELS & D. DERREY, 1998).

TRANSFORMATIONS CONTEMPORAINES
DE L'AGRICULTURE ETHIOPIENNE

L'accroissement de la précarité pour de très nombreuses familles s'accompagne de la multiplication des arrangements de toute nature ayant pour objet de constituer un attelage, quelles qu'en soient les conditions, parfois extrêmement défavorables pour le demandeur. Dans ce foisonnement d'arrangement visant à constituer un attelage complet au moment opportun, il convient de distinguer plusieurs types de situations, très différentes :

- Un premier cas concerne ceux qui, ne disposant que d'un bœuf, doivent trouver un comparse dans la même situation pour unir leurs efforts et constituer une paire de bœuf qui sera mise successivement à disposition des deux associés (ce type d'arrangement portant toujours un nom spécifique : *kotta*, *achetua* ou *gatua* dans le Wolaita¹⁴, *taja* dans le Kambatta¹⁵, *miliſan* dans le Tigray¹⁶, *karié* à Ambo¹⁷, etc.). Ce cas, extrêmement fréquent, traduit une réelle association entre partenaires égaux, la constitution commune de l'attelage s'accompagnant le plus souvent d'une entraide dans la réalisation des travaux. Parfois encore, un agriculteur se trouve en possession d'un demi bœuf et doit donc, pour constituer un attelage complet, non seulement s'arranger avec son copropriétaire, mais encore trouver un autre bœuf, lui-même en copropriété, de sorte que l'association constituée compte 4 personnes pouvant compter, chacune, sur l'utilisation de l'attelage un jour sur quatre¹⁸. Dans ce cas, le paradoxe trouve une issue car l'association de plusieurs micro-exploitations justifie pleinement les sacrifices consentis pour acquérir et entretenir un attelage complet. Ce dernier est alors utilisé à pleine capacité, voire au-delà.
- Un autre cas, très différent, est celui de l'agriculteur dépourvu d'attelage et qui doit, pour s'en procurer un, verser au propriétaire une part de la récolte. La majorité des agriculteurs du sud éthiopien furent brutalement placés dans cette situation après la conquête de Ménélik et l'obligation qui leur fut faite d'accroître les surfaces en céréales, notamment en teff.
- Un troisième cas rassemble les échanges bœuf contre travail. Dans le Kambatta par exemple, le contrat *agaṣu* permettait à celui qui n'avait pas d'attelage de s'en faire prêter un à charge pour lui de fournir 3 journées de travail par journée d'emprunt de l'attelage, arrangement qui serait en voie de disparition à cause de la diminution de la proportion des ménages disposant d'un attelage complet (Barthès & Boquien, 2005). À Ambo, deux journées de travail suffisaient pour avoir accès, en échange, à une journée d'attelage, dans le cadre du contrat *lata* (Habib, 1996).
- Les bœufs peuvent aussi être pris en location pour une saison de culture, le loyer étant alors versé en numéraire.
- Dans d'autres cas, enfin, le preneur se charge de soigner et nourrir le bœuf à domicile en échange de son usage, mais ce type de contrat de gardiennage semble beaucoup plus courant pour les vaches (*infra*).

La multitude des arrangements possibles constitue à n'en pas douter un facteur de souplesse dans « l'affectation » des moyens de production aux disponibilités foncières des uns et des autres, tout autant peut être qu'aux ressources fourragères mobilisables par les uns et les autres. À tel point qu'il était bien illusoire, et contre-productif, de vouloir interdire toute forme de

¹⁴ S. PLANEL (2003) ; E. LE GAL et N. MOLINIER (2006).

¹⁵ V. BARTHES & N. BOQUIEN (2005).

¹⁶ C. MARQUE & V. ROSENWALD (1997).

¹⁷ O. HABIB (1997).

¹⁸ Dans la petite région de Sheeka, à l'est de Bonga (Kafa), A. ORTIZ et A. SALVADO (2004) signalent même l'existence de bœufs en co-propriété à quatre, de sorte que le groupe constitué autour de l'attelage peut comporter jusqu'à 8 membres, chacun disposant de l'attelage pendant une fraction de temps correspondante à son apport de capital !

faire-valoir indirect dans l'Éthiopie du Derg. Mais à l'exception du premier type d'arrangement décrit ci-dessus — association entre partenaires « égaux » permettant de « rentabiliser » l'investissement commun — ces rapports sociaux noués autour de l'accession à la traction attelée se traduisent toujours par une baisse de la production (les travaux ne peuvent pas être exécutés à temps) et par le versement d'une rente handicapant ainsi lourdement les capacités de survie et *a fortiori* d'investissement des plus mal lotis.

Aujourd'hui, c'est donc bien la pénurie générale d'animaux de traction qui ressort de la situation des campagnes éthiopienne, malgré le paradoxe exprimé ci-dessus. Ainsi, même dans les régions très densément peuplées comme le Wolaita, les paysans dépourvus d'attelage se retrouvent à la tête d'exploitation agricole qu'ils n'ont pas la capacité de mettre en culture. Bien que de très petite taille, la terre se trouve ainsi excédentaire par rapport aux moyens de production nécessaires de sorte que l'agriculteur se voit dans l'obligation de céder certaines de ses parcelles, dans de très mauvaises conditions, à un voisin mieux pourvu en bétail (Le Pommellec, 2000). Alors que la densité de population laisserait croire que la terre est le facteur limitant entre tous, c'est à une véritable « faim » d'animaux de traction que les producteurs se trouvent confrontés. Dans le Wolaita, 14 % des producteurs seulement possèderaient en propriété ou copropriété un attelage complet, 29% ne possèderaient qu'un bœuf et 41% en seraient complètement dépourvus (Planel, 2003 : 469). Les $\frac{3}{4}$ des paysans seraient impliqués dans diverses formes de métayage (*idem*). Ils seraient 60% à ne posséder aucun animal de trait dans le Kambatta (*kebele* de Homa), d'après Barthès et Boquien (2005). Ainsi, le bétail de traction disponible dans ces régions, serait non seulement utilisé à pleine capacité, mais disponible en effectifs insuffisants.

Il n'est donc pas étonnant que la différenciation paysanne repose dans toutes ces régions sur la possession ou non d'attelages, ou plus précisément sur la capacité ou non à constituer, seul, un attelage complet, ainsi que sur les rapports sociaux qui se sont noués autour de la constitution d'un attelage. Or, être capable de disposer d'un attelage de façon durable suppose d'être capable d'entretenir un troupeau de taille non négligeable (au moins une dizaine de têtes) susceptible de renouveler les animaux de traction. Ainsi, posséder la terre ne suffit pas, et l'on remarque, en Éthiopie comme dans de nombreuses régions du monde, que les bailleurs de fonciers, loin d'être en situation de force dans le rapport contractuel qui les lie au preneur (le « métayer »), se retrouvent bien souvent en situation de dépendance vis-à-vis de celui qui est en mesure d'apporter au contrat le capital nécessaire au processus de production, de sorte que le rapport de force s'en trouve inversé (*reverse tenancy*) au détriment du « propriétaire foncier ». Aujourd'hui, c'est bien l'accès aux animaux de traction qui conditionne, plus que tout autre chose, l'accès au foncier ; la possession du bétail (et des attelages) s'est progressivement confondue avec l'accès au foncier et son contrôle.

Du poids des rapports sociaux anciens dans l'hégémonie de l'araire ?

Un élément à explorer, dans le cadre d'une approche diachronique sur le temps long de l'histoire agraire éthiopienne, et qui pourrait contribuer à expliquer cette sorte d'enfermement sans issue dans l'exclusive culture attelée légère, serait le poids des rapports sociaux anciens dans l'hégémonie acquise de l'araire alors que son usage n'est plus toujours actuellement, loin s'en faut, la garantie d'une productivité supérieure.

Beaucoup de choses ont été écrites sur le système de prélèvements très lourds qui s'est peu à peu, et très précocement, imposé aux paysans du nord de l'Éthiopie. Une première question concerne la simultanéité, ou le rapport que l'on peut établir entre la généralisation de la céréaliculture à l'araire et l'imposition des rapports fonciers et des prélèvements qui leur étaient associés. La lourdeur de ces prélèvements (25 à 30% de la production entre dîme, corvée et autres

prélèvements dans toute l'Éthiopie du Nord¹⁹, bien davantage au sud après la conquête de Ménélek II) a sans doute été permise par l'accroissement de productivité et du surplus paysan autorisé par la généralisation de la traction attelée en lieu et place des systèmes agraires manuels préexistants, à l'époque où les conditions du milieu plus favorables qu'aujourd'hui et la disposition de vastes herbages ouverts aux troupeaux bovins permettaient effectivement à la traction attelée d'être pratiquée dans de bonnes conditions.

L'expansion de la céréaliculture à l'araire irait donc de pair avec celle de l'Empire et du système de prélèvement du surplus paysan qui faisait vivre ceux qui ne consacraient plus leur temps au travail de la terre. Elle apparaît alors comme une condition nécessaire (McCann, 1995 : 81) à la généralisation de ces prélèvements et semble d'ailleurs encouragée de mille manières par le pouvoir central, en particulier dans ces territoires périphériques au fur et à mesure de leur conquête/annexion. D'après McCann, cette expansion aurait d'abord été lente pendant près de 2000 ans, globalement dirigé du nord vers le sud, puis se serait accélérée à l'occasion de l'expansion oromo du XVI^e siècle avant de connaître un nouveau coup d'accélérateur à la suite de la conquête et de la soumission de l'Éthiopie du Sud par Ménélik II (McCann 1995 : 70).

Le fait que cette conquête de l'Éthiopie du Sud se soit traduite par un développement imposé de la céréaliculture, et donc de la traction attelée légère, semble bien attesté (Gascon, 2006). Mais la culture des céréales et notamment du teff, tout comme l'usage de l'araire d'ailleurs, préexistent dans certaines régions, notamment sud-ouest²⁰. En fait, ce n'est pas tant le fait que la plupart des prélèvements soient imposés sous forme de céréales (en particulier le teff) qui aurait « encouragé » la céréaliculture et donc l'usage de l'araire²¹, mais plutôt le fait que les prélèvements étaient considérables, atteignant souvent 30 à 50% de la récolte, de sorte qu'ils n'auraient pas pu être exigés sans qu'un système agricole à plus forte productivité du travail – reposant sur une traction animale réalisée dans des conditions favorables ne soit simultanément généralisé.

L'ancienneté et la sophistication des rapports sociaux d'ancien régime qui se sont noués autour du contrôle de la terre ont donné lieu à de nombreux travaux, en particulier pour ce qui concerne le cœur de l'Abyssinie chrétienne²². Mais les relations entre ces systèmes de tenure et le fonctionnement des systèmes de production ont par contre été peu étudiées. L'abondance des sources écrites, essentiellement ecclésiastiques, n'a peut-être pas favorisé le développement de recherches basées sur la collecte d'informations orales visant à reconstituer l'espace de vie des paysans éthiopiens et la base matérielle de leur existence. Les rapports qu'entretenait la paysannerie avec les classes dirigeantes sont souvent analysés en détail, mais pas ceux que les agriculteurs développaient entre eux, en particulier lorsque l'inégal accès au bétail et aux attelages plaçait les plus démunis en situation de quémandeurs. Car cette situation est ancienne. Dans le Tigré des années 30-50, par exemple, la possession ou non d'attelages commandait déjà la différenciation paysanne et de nombreux agriculteurs sans bétail devaient déjà céder leur parcelle au 1/5 à ceux qui étaient en mesure de les cultiver. La modicité de cette « rente foncière » perçue par les plus démunis traduit déjà leur dépendance et l'impossibilité dans laquelle ils étaient d'exiger une part plus importante du produit. Un tiers des familles était dans cette situation ou partageait leurs terres entre une exploitation directe moyennant échange d'un bœuf contre 2

¹⁹ J. GALLAIS (1989) ; 30% d'après D. CRUMMEY, (1983 : 4).

²⁰ Les personnes âgées que nous avons rencontrées dans ces régions ne conçoivent guère de cultiver avec des outils manuels (à l'exception de l'enseteraie et du potager, bien sûr) et en se passant d'attelage, y compris lorsque le milieu cultivé a été conquis récemment sur la forêt et est encore encombré d'arbres sur pied, de souches et de troncs à terre partiellement calcinés et/ou en voie de décomposition (comme nous avons pu le constater dans le Kaffa, par exemple ; voir aussi les travaux de Verner LANGE (1982) sur l'histoire du Kaffa, ceux de Amnon ORENT (1979) ainsi que les premiers récits de voyage dans la région réalisés avant la conquête de Ménélik.

²¹ Hypothèse avancée, pour des régions et époques différentes, par Amnon ORENT (1979), J.C. MCCANN (1995) et A. GASCON (2006).

²² Par exemple BERHANOU ABEBE (1971).

journées de travail (dues au propriétaire de l'attelage) et un contrat à part de fruit concédé à un tiers (Marque & Rosenwald, 1987)²³. On mesure ici à quel point les conditions historiques d'accès au capital productif, en l'occurrence les bœufs de traction, et donc également aux surfaces fourragères permettant l'entretien d'un troupeau bovin, ont pesé lourd dans la constitution des unités de production actuelles et limité leur développement²⁴.

L'indispensable bétail, vecteur de transfert de fertilité

Dans la plus grande partie des hautes terres éthiopiennes, le bétail a été le vecteur de transferts de fertilité de la plus haute importance pour la survie des cultures, la récupération des déjections dans l'enclos (ou la maison) dans lequel les animaux passent la nuit servant de base à la fumure des parcelles cultivées. Si ce rôle s'est progressivement éteint sur les hauts plateaux du nord au fur et à mesure de l'affectation de plus en plus systématique des déjections animales au combustible domestique, il s'est de plus en plus affirmé dans la mosaïque des systèmes agraires du sud éthiopien, et depuis très longtemps.

Dans cet archipel montagneux, c'est en effet autour de la maison, le plus souvent située en hauteur au voisinage des sommets de collines ou le long des crêtes, que s'organise le jardin, quelques dizaines d'ares au cœur de l'unité de production, véritable concentré de diversité pour lequel les soins les plus attentifs sont apportés. C'est ici, dans le fouillis apparent des mélanges d'espèces de toutes tailles et de toutes formes, que sont parfois rassemblées espèces vivrières et cultures de rentes, épices et plantes médicinales, arbres fruitiers ou pourvoyeurs de matériaux divers. L'habitat s'entoure d'un espace clos (haies vives et/ou morte) abritant les espèces potagères (choux, haricot, tabac, etc.) une ou deux parcelles de céréales généralement maïs et/ou sorgho, des racines et tubercules (pomme de terres, patate douce, taro) ainsi qu'une ou plusieurs touffes de bananiers ou d'enset, quelques plants de café, parfois de *kat*, ou encore, en bordure, d'eucalyptus. Parce que ces jardins-vergers, si riches d'espèces de toutes natures, entourent la maison et constituent de véritables lieux de vie, ils bénéficient de soins quotidiens et l'on y concentre à leur profit une grande partie ou la totalité de la fertilité disponible. Outre les déchets domestiques et les cendres du foyer qui y sont rejetés, c'est là que l'on répand la fumure animale qu'un élevage associé permet de récupérer.

Les plantations d'enset, si abondantes dans de nombreuses régions de ce sud-éthiopien, constituent une forme originale de ces jardins. Plante vivrière autorisant, par son très fort rendement calorique à l'hectare, de fortes densités de peuplement, l'enset fait l'objet d'un jardinage minutieux dont le degré de sophistication (tant dans le processus de production lui-même que dans les étapes ultérieures de transformations) atteint des sommets dans certaines situations comme en pays Guraghé. Mais l'image de relative prospérité attachée à cette Éthiopie « verte » (même en saison sèche...) doit être nuancée. Nuancée car l'enseteraie a besoin de fumure animale et il n'est guère de fumure plus méthodiquement appliquée que celle dont bénéficie chaque plant, depuis la pépinière, jusqu'à sa maturité en passant par tous les stades de sa croissance et les étapes successives de sa transplantation. La plantation d'enset ne survivrait pas longtemps à une interruption durable des transferts de fertilité à son profit. Il n'y a donc guère de plantation d'enset qui ne soit de ce fait étroitement tributaire d'un élevage associé pourvoyeur de fumure animale et vecteur de transferts de fertilité en provenance d'autres parcelles de l'exploitation ou

²³ L'étude de l'apparition et du développement de ces contrats à part de fruit noués autour de l'attelage, sans doute liés à l'amenuisement des ressources fourragères et à la crise du système agraire, resterait à analyser en détail dans différentes régions.

²⁴ Cela relativise d'ailleurs le rôle du *rest* dans les modalités d'accès au foncier du nord de l'Éthiopie. En effet, cette tenure, en quelque sorte garantie à tout un chacun pourvu qu'il fasse reconnaître son lien de sang avec la communauté, ne devient une garantie effective que pour celui qui possède les moyens de production, en tout premier lieu l'attelage, pour mettre en valeur ce patrimoine. Celui qui n'a pas accès à la traction attelée, ne peut pas rendre effectif son droit *de jure* sur la terre (J.C. MCCANN 1995 : 78).

de pâturages communs (Deheuvel & Derrey, 1998 ; Byakweli, 2000 ; Planel, 2003 ; Cochet, sous presse). L'enset ne pouvant pas se passer durablement de fumure animale, il est fort probable que ce soit bien le développement des activités d'élevages associées aux cultures qui ait permis à la plantation d'enset d'être peu à peu « sédentarisée » alors que dans un passé plus lointain, l'épuisement inexorable de la fertilité obligeait les agriculteurs à déplacer périodiquement maisons et jardins, après abattis et brûlis d'une nouvelle parcelle forestière.

Au-delà des jardins, par delà les haies vives ou en s'éloignant des enseteraie, commence le domaine des parcelles semées de plantes annuelles, céréales et légumineuses principalement, parfois aussi racines et tubercules. Malgré la proximité du jardin – la frontière entre les deux espaces n'est d'ailleurs pas toujours très nette – on entre ici dans un autre monde, celui des successions culturelles pluriannuelles, parfois entrecoupées de période de jachères, lorsque la surface de l'exploitation l'autorise encore. Contrairement aux jardins, grands favoris de la fumure animale, les champs ouverts en sont rarement pourvus et leur fertilité de plus en plus tributaire de l'usage des engrais chimiques, donc des possibilités financières des agriculteurs... Il est bien rare que les rendements y dépassent les 10 quintaux de grains par hectare et par an, quand ils ne plafonnent pas à la moitié de ce chiffre.

Si les agriculteurs éthiopiens sont si désireux de posséder une paire de boeufs ou à tout le moins un animal permettant de s'associer avec un voisin pour constituer l'attelage, c'est donc aussi parce que ce bétail est plurifonctionnel. La présence sur l'exploitation d'un petit troupeau garanti au moins qu'un jardin pourra être entretenu dans de bonnes conditions et justifie ainsi le temps passé en gardiennage dans les espaces de pâturage encore accessibles ou, à défaut le long des chemins (souvent maintenus fort larges à cet effet, d'ailleurs...).

Différenciation paysanne marquée, inégalités régionales faibles

Les recherches menées dans différentes régions du pays (**annexes 1 & 2**) permettent déjà de se faire une idée assez précise de la différenciation paysanne interne à chacune de ces régions, des principaux systèmes de production en présence ainsi que des niveaux de productivité et de revenu qu'ils permettent de dégager. Les ordres de grandeurs présentés à titre d'exemple dans ce paragraphe nous semblent particulièrement significatifs.

Dans le *woreda* de Damot Gale (Wolaita), les mieux dotés disposent d'un peu plus de 1 hectare de terre (1.1) et sont preneurs de 0,5 ou 0,6 hectares supplémentaires à part de fruit grâce à l'attelage qu'ils possèdent et au petit troupeau bovin capable de renouveler les bœufs en temps opportun. Leurs revenus s'établissaient, autoconsommation comprise²⁵, à l'équivalent de 250 à 260 euros par actif agricole et par an (Le Gal & Molinier, 2006), soit à peine 0,75 euro par actif et par jour, tous les autres producteurs, largement majoritaires, ayant un revenu très inférieur. Dans les exploitations de taille « moyenne » de la région, et disposant d'environ ½ hectare, et d'un seul bœuf en propriété ou en gardiennage, les revenus agricoles ne dépassaient pas l'équivalent de 60 à 100 euros par actif et par an. Quant aux familles les plus vulnérables, à l'étroit sur de minuscules exploitations de 0,2 ha et dépourvues d'animaux de traction, elles disposent tout au plus d'un revenu de 30 à 40 euros par actif et par an, soit pour l'ensemble de la famille moins de 100 euros

²⁵ Pour apprécier correctement l'efficacité économique d'une unité de production paysanne et mesurer le revenu qu'elle permet de dégager, il est indispensable de bien prendre en compte la fraction de la production qui est autoconsommée par la famille. Oublier de comptabiliser cette autoconsommation (qui représente fréquemment la plus grosse part de la production) reviendrait à confondre « revenu agricole » et « revenu monétaire ».

de revenu agricole total par an. Les écarts de revenus seraient ainsi de 1 à 7 à l'intérieur de la même région, pour des écarts de dotations foncières à peu près du même ordre de grandeur²⁶.

Un peu plus au nord, dans le *kebele* de Homa (Kambatta), les écarts de revenus sont du même ordre de grandeur : les « grandes » exploitations, d'une surface totale comprise entre 1 et 1,5 hectares, centrées sur une plantation d'enset de 25 ares abondamment fumées grâce à l'entretien d'un troupeau d'une dizaine de têtes, peuvent dégager un revenu annuel par actif agricole, toujours autoconsommation comprise, de 250 à 300 euros. Les exploitations plus petites et dépourvues d'attelage, contraintes de ce fait de rester en culture manuelle ou de céder quelques parcelles à moitié ne peuvent compter que sur un revenu agricole par actif et par an inférieur à l'équivalent de 100 euros, les plus petites, disposant d'une dizaine d'ares à peine, ne pouvant dégager qu'un revenu insignifiant de 25 à 30 euros par actif et par an (Barthès & Boquien, 2005). La gamme des revenus reste donc très semblable, les écarts étant peut-être légèrement plus accentués dans ce dernier cas.

La situation du foyer de très fortes concentrations humaines des *woreda* les plus peuplées du Wolaita-Kambata fait donc apparaître non seulement des revenus globalement très faibles mais des écarts considérables à l'intérieur même de la paysannerie, une large frange de familles étant plongées structurellement dans une misère absolue. C'est dans ces régions, du reste, que la précarité extrême oblige un grand nombre d'agriculteurs à vendre la totalité de leur récolte vivrière pour rembourser leurs dettes et à racheter au jour le jour la nourriture nécessaire. Ces familles éprouvent de telles difficultés à se procurer les semences nécessaires, que les surfaces semées chaque année de telle ou telle culture dépendent surtout des opportunités rencontrées pour se procurer telle ou telle graine. Cette situation, presque sans équivalent dans le monde, rend impossible la mise en place de quelque assolement que ce soit raisonné en fonction de logiques agronomiques. Contrairement à ce qui se passe dans la plupart des unités de production paysannes du monde, même très modestes, aucune rotation ou association de culture ne peut être planifiée à l'avance.

Dans le sud-ouest éthiopien, aux environs de Jimma, les revenus semblent légèrement supérieurs grâce au café qui, malgré les fluctuations importantes des cours internationaux, offre un complément de revenu. Les unités de production sont aussi légèrement plus grandes, la région étant moins densément peuplée. De larges espaces d'agro-forêts à café, localisés sur les versants des talwegs en « v » qui séparent deux collines, permettent à la majorité des producteurs de compléter leur revenu. Les unités de production les plus modestes, disposant de 0,5 à 0,75 ha (ce qui correspondrait déjà à des exploitations agricoles de taille moyenne dans le cœur le plus peuplé du Wolaita !) et ne disposant que d'un bœuf de labour, parviennent à dégager un revenu de l'ordre de 100 à 240 euros par actif et par an, tandis que les mieux pourvues, disposant de 2 ou 3 hectares de terre, d'un attelage complet et d'une plantation de café sous ombrage relativement vaste, obtiennent un revenu agricole pouvant dépasser les 500 euros par actif et par an (Bayon & Placet, 2000). Les écarts de revenus seraient dans cette région plus faibles, de l'ordre de 1 à 5, le niveau des revenus étant en moyenne plus élevé qu'ailleurs, quoique restant très modeste.

Dans le Kaffa, les travaux réalisés dans le cadre de notre projet sur la dynamique des systèmes agraires en Éthiopie ont fait apparaître des gammes de revenus similaires à celles mesurées dans les environs de Jimma : une centaine d'euros par actif et par an pour les plus petites unités de production centrée sur l'unique jardin ou contrainte de céder les parcelles supplémentaires faute d'attelage, environ 500 euros par actif et par an pour les exploitations de 3

²⁶ Les écarts de revenus seraient encore plus étendus dans le *woreda* d'Ofa au Wolaita occidental, d'après les travaux de J.M. Byakweli et s'établiraient entre l'équivalent de 45 et 500 euros 2006 par actif et par an, soit un écart de plus de 1 à 10 (J.M. BYAKWELI, 2000).

à 5 hectares, dotées d'un attelage complet et entretenant un troupeau bovin suffisant pour renouveler cet attelage (Ortiz & Salvado, 2004).

Dans les régions les plus septentrionales, beaucoup plus au nord, dans le Tigray, les enquêtes minutieuses réalisées dans le cadre de notre programme de recherche livrent des résultats surprenants. Contrairement à ce qu'il est couramment admis pour ces régions semi-arides particulièrement vulnérables, les revenus agricoles y seraient globalement plus élevés et traduiraient le fait que les exploitations agricoles sont de plus grande taille et peuvent rentabiliser à elle seules l'attelage, du moins pour celles qui en possèdent un en propre. Mais les écarts de revenus y semblent plus accentués qu'ailleurs, du fait notamment de l'absence de jardins condamnant les plus modestes à une dépendance totale vis-à-vis des attelages détenus par les voisins ou parents. Les écarts de revenus mesurés par C. Marque et V. Rosenwald en 1997 étaient de 1 à 20 (ce qui est considérable). Tandis que les familles les mieux dotées (de 2 à 5 hectares par actif, un attelage complet, voire deux, et le troupeau bovin nécessaire au renouvellement des bœufs) dégageaient un revenu par actif et par an pouvant atteindre l'équivalent de 800 euros d'aujourd'hui, les plus modestes, dépourvues de bœuf, parvenaient à peine à dégager un revenu d'une quarantaine d'euros par actif et par an.

Bien que les campagnes éthiopiennes se révèlent très diversifiées, de par les modes d'exploitation du milieu inventés par les sociétés paysannes et les paysages qui en résultent, l'analyse comparée de quelques-unes des facettes de cette réalité agraire révèle que les écarts de revenu entre agriculteurs sont toujours plus considérables entre voisins partageant la même colline ou la même vallée qu'entre les différentes régions agricoles de la mosaïque éthiopienne. Ce résultat a de quoi surprendre, tant il est vrai que l'image d'une paysannerie faiblement différenciée (parce qu'elle aurait été « nivelée par le bas » à l'époque du Derg d'une part, et parce qu'elle se serait montrée imperméable aux innovations techniques d'autre part) est solidement ancrée dans les esprits, tout autant d'ailleurs que celle qui ferait de l'Éthiopie du Sud, la « verte », un pays de cocagne, par rapport à celle du Nord, vouée aux catastrophes alimentaires...

Conclusion

Ce texte n'aura fait que suggérer certaines questions, réflexions et premiers résultats obtenus par ce programme de recherche sur la dynamique des systèmes agraires éthiopiens. En permettant un retour au terrain particulièrement salutaire pour aller au-delà des généralisations abusives, en brisant la frontière entre approche technique et analyse du fait social, en tentant à la fois de développer une approche holistique des réalités agraires tout autant qu'en établissant des comparaisons, ces premières expériences se sont révélées concluantes à plus d'un titre. Elles ont largement démontré l'intérêt scientifique de ce type de travail et le caractère extrêmement vaste du champ de recherche concerné. Il est fort probable que les résultats de ce genre de recherche, assez novateur dans un pays où le contact direct et libre avec les agriculteurs n'a pas toujours été possible, permettront de renouveler et d'actualiser de façon originale les connaissances actuellement disponibles sur l'agriculture éthiopienne et son évolution.

REFERENCES

- BARBARY B., 1990, « Éthiopie, révolution, famine : quel chemin l'Éthiopie rurale a-t-elle donc parcouru depuis 1974-1975 ? », in J. Tubiana J. (dir), *La révolution éthiopienne comme phénomène de société*, Paris, L'Harmattan, p. 25-41.
- BERHANOU ABEBE, 1971, *Évolution de la propriété foncière au Choa (Éthiopie) du règne de Ménélik à la constitution de 1931*, Paris, Bibliothèque de l'École des Langues Orientales Vivantes, Imprimerie nationale.

- BUTZER K.W., 1981, "Rise and Fall of Axum, Ethiopia : A Geo-Archaeological Interpretation", *American Antiquity*, 46 (3), p. 471-495.
- COCHET H., 2001, *Crises et révolutions agricoles au Burundi*, Paris, INAPG/Karthala.
- COCHET H., 2005, *L'Agriculture comparée, genèse et formalisation d'une discipline scientifique*, Institut National Agronomique Paris-Grignon, Paris.
- COCHET H., 2007, « L'araire éthiopien, et la dynamique des systèmes agraires du nord de l'Éthiopie », in R. BOURRIGAUD et F. SIGAUT (dir.), *Nous Labourons, Actes du colloque Techniques de travail de la terre, hier et aujourd'hui, ici et là bas*, Nantes-Nozay-Châteaubriand 25-28 octobre 2006, Centre d'Histoire du travail, Nantes, p. 231-241.
- COCHET H., sous presse, « L'archipel des jardiniers du Rift : diversité – continuité », in B. HIRSCH, B. ROUSSEL & G. KING : *Rift : La terre, l'homme, les paysages dans le grand rift est-africain*, Ministère des Affaires Etrangères/IRD/MNHN, Paris.
- CRUMMEY D., 1983, "Ethiopian Plow Agriculture in the Nineteenth Century", *Journal of Ethiopian Studies*, vol XVI, Institute of Ethiopian Studies, Addis Ababa University, p. 1-23.
- CRUMMEY D., 1999, *Land and Society in the Christian Kingdom of Ethiopia, from the Thirteenth to the Twentieth Century*, Urbana and Chicago, University of Illinois Press.
- DESSALEGN RAHMATO, 1994, "Land Tenure and Land Policy in Ethiopia after the Derg", *New Trends in Ethiopian Studies, papers of the 12th International Conference of Ethiopian Studies*, Vol II, Michigan State University, p. 260-284.
- DESSALEGN RAHMATO, 2007, « La pauvreté et la recherche de la sécurité alimentaire », in G. PRUNIER (dir.), *L'Éthiopie contemporaine*, CFEE-Karthala, Paris, p. 285-308.
- GALAIS J., 1989, *Une géographie politique de l'Éthiopie, Le poids de l'État*, Fondation Liberté Sans Frontières / Economica, Collection Tiers Mondes.
- GASCON A., 1995, « Les enjeux fonciers en Éthiopie et en Érythrée, de l'ancien régime à la Révolution », in C. BLANC-PAMARD & L. CAMBREZY (dir.) : *Terre, terroir, territoire, les tensions foncières*, Paris, ORSTOM/CEA-URA94, Coll. Colloques et Séminaires, p. 361-392.
- GASCON A., 1998, « La forêt perdue d'Éthiopie, un mythe contemporain », in M. CHASTANET, *Plantes et paysages d'Afrique, une histoire à explorer*, Paris, Karthala-CRA, p. 383-409.
- GASCON A., 2006 : *Sur les hautes terres comme au ciel. Identité et territoires en Éthiopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- GASTELLU J. M., 1979, « Mais où sont donc ces unités économiques que nos amis cherchent tant en Afrique ? », *Note de travail, Série : enquêtes et outils statistiques, vol. 1, « Le choix de l'unité »*, AMIRA, p. 99-122.
- HARDIN G, 1968, "The Tragedy of the Commons", *Science*, p. 1243-1248.
- LANGE W., 1982, *History of the Southern Gonga (Southwestern Ethiopia)*, Wiesbaden.
- MAZOYER M., 1987, *Dynamique des systèmes agraires, Rapport de synthèse présenté au Comité des systèmes agraires*, Paris, Ministère de la Recherche et de la Technologie.
- McCANN J.C., 1995, *People of the Plow. An Agricultural History of Ethiopia 1800-1990*, Madison, The University of Wisconsin Press.
- McCANN J.C., 1997, "The Plow and the Forest. Narratives of Deforestation in Ethiopia, 1840-1992", *Environmental History* 2, 138-159.

TRANSFORMATIONS CONTEMPORAINES
DE L'AGRICULTURE ETHIOPIENNE

- ORENT A., 1979, "From the Hoe to the Plow : A Study in Ecological Adaptation", in R.L. HESS ed., *Proceedings of the Fifth International Conference of Ethiopian studies*, University of Chicago, p. 187-194.
- PANKHURST R., 1985, *The History of Famine and Epidemics in Ethiopia Prior to the Twentieth Century*, Addis Ababa, Relief and Rehabilitation commission.
- PAUL J. L., BORY A., BELLANDE A., GARGANTA E., FABRI A., 1994, « Quel système de référence pour la prise en compte de la rationalité de l'agriculteur : du système de production agricole au système d'activité », CIRAD, *Les Cahiers de la Recherche-développement*, n° 39, p. 7-19.
- PLANEL S., 2003, *Le Wolaita : identité et territoire, recompositions spatiales et identitaires d'une région du sud éthiopien*, thèse de doctorat, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, Paris (630 p.).
- PLANEL S., 2005, « Réalités, perceptions et usages des "famines vertes" du sud éthiopien », *Revue Tiers-Monde*, t. XLVI, n° 18, p. 837-859.

Annexe 1

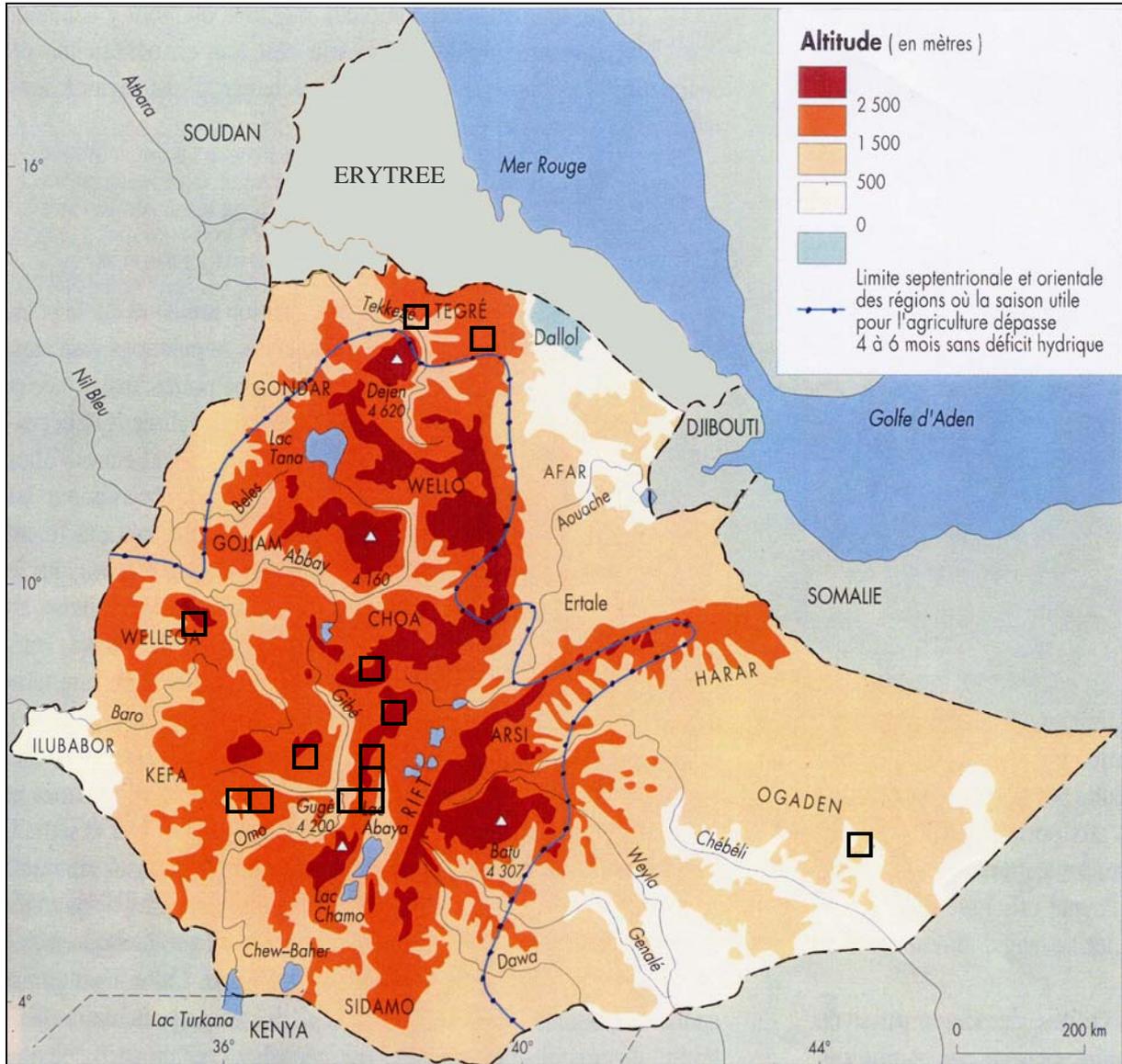
Dans le cadre du projet de recherche sur la dynamique des systèmes agraires en Éthiopie

Liste des mémoires de DAA/DEA/MASTER réalisés sous la direction d'Hubert COCHET en Éthiopie
(ces ouvrages peuvent être consultés au CFEE)

- HABIB O., 1996, Étude des systèmes agraires de la région d'Ambo en Éthiopie, DEA « Géographie et pratiques du développement dans le tiers Monde, INAPG, UER Agriculture Comparée et développement Agricole (76 p. + annexes)
- MARQUE C. et ROSENWALD V., 1997, *Étude des systèmes agraires d'une petite région du nord de l'Éthiopie*, Mémoire de fin d'Etudes, INAPG, UER Agriculture Comparée et développement Agricole (79 p. + annexes).
- DEHEUVELS O. et DERREY D., 1998 : *Étude des systèmes agraires de la région Guraguée (Éthiopie)*, Mémoire de fin d'Etudes INAPG, UER Agriculture Comparée et développement Agricole (48 p. + annexes).
- LE POMMELLE C. M., 2000, *Gestion de la fertilité, intensification et diversification : pratiques paysannes et processus d'innovation dans la région de Soddo, Wolayta, Éthiopie*, Thèse de Master of Science « Développement Agricole Tropical », CNEARC/INAPG/CFEE (173 p.).
- BAYON M. et PLACET C., 2000, *Étude des systèmes agraires dans la région de Jimma (Éthiopie)*, Mémoire de fin d'Etudes, INAPG, Chaire d'Agriculture Comparée et développement Agricole (48 p. + annexes).
- BYAKWELI J.M., 2000, *Dynamique de systèmes agraires du sud-ouest de l'Éthiopie : cas du woreda d'Oja au Wollayta occidental*, Mémoire de Mastère « Programmes, politiques et projets de Développement Agricole », INAPG (120 p. + annexes).
- BEAURE D'AUGERES C. & DHAMELIN COURT C., 2001 : *Diagnostic agro-économique de la zone irriguée par le barrage MAI NEGUS, zone centrale du Tigré*, Mémoire de fin d'Etudes, INAPG, UER Agriculture Comparée et développement Agricole (63 p. + annexes).
- STHAL B., 2003, *Étude des dynamiques agraires d'une région des Hauts-Plateaux en Éthiopie, une introduction*, mémoire de DEA « Géographie et pratiques du Développement », Université ParisX / INA P-G (66 p. + annexes)
- ORTIZ A., SALVADO A., 2004, *Analyse-Diagnostic d'une petite région agricole du Kafa (Éthiopie)*, Mémoire de fin d'Etudes INAPG, UER Agriculture Comparée et développement Agricole (56 p. + annexes).
- BARTHES V. et BOQUIEN N., 2005, *Analyse diagnostic d'une petite région agricole du sud de l'Éthiopie (Kambatta, Kebele de Homa)*, Mémoire de fin d'Etudes, INAPG, UER Agriculture Comparée et développement Agricole (60 p. + annexes).
- LE GAL E. et MOLINIER N., 2006 : *Analyse diagnostic d'une petite région agricole du sud de l'Éthiopie (Damot gale, Wolayta)*, Mémoire de fin d'Etudes, INAPG, UER Agriculture Comparée et développement Agricole.
- PALLIERE A., 2006, *Agrarian Diagnosis in Korabaï Zone – Ethiopia*, Action contre la Faim / INA P-G (102 p. + annexes)

Annexe 2

Recherches en cours sur la dynamique des systèmes agraires en Ethiopie
Localisation des régions ayant déjà fait l'objet de travaux de recherche [mémoires
DAA/DEA/MASTER sous la direction d'H. Cochet]



□ Région étudiée

Source : H. Cochet, d'après *Géographie Universelle*, date ??